



BNP PARIBAS
PERSONAL FINANCE



RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES – PILIER 3

[Non audités]

30 juin 2023

**RISQUES ET ADEQUATION DES FONDS PROPRES
DU GROUPE BNP PARIBAS PERSONAL FINANCE AU 30 JUIN 2023**

1. SYNTHÈSE DES RISQUES SEMESTRIELS	3
CHIFFRES CLES.....	3

1. SYNTHÈSE DES RISQUES SEMESTRIELS

CHIFFRES CLES

Évolution de la solvabilité du Groupe

Au 30 juin 2023, le ratio CET1 s'élève à 9,61%, supérieur aux exigences notifiées par la Banque centrale européenne à 8,08%¹. Le ratio Tier 1 et le ratio total, respectivement 11,35% et 13,78%, excèdent les exigences notifiées par la Banque centrale européenne, respectivement à 9,81% et 12,13%¹.

Le ratio CET 1 est en diminution de 16 points de base par rapport au 31 décembre 2022, du fait principalement :

- de l'augmentation de capital (+34 pb) ;
- du résultat net du semestre (-38 pb) ;
- de l'évolution du périmètre du 1er semestre (+18 pb) ;
- de la hausse des actifs pondérés à périmètre et change constants (-9 pb) ;
- de la fin de l'application des dispositions transitoires IFRS 9 au 31 décembre 2022 (-21 pb).

Le ratio de levier est stable et s'établit à 7,99% au 30 juin 2023 contre 7,98% au 31 décembre 2022. Il est largement supérieur à l'exigence de levier de 3% en vigueur au 30 juin 2023.

Actualisation du tableau EU KM1 du Rapport « Information règlementée de BNP Paribas Personal Finance au 30 décembre 2022 » p.6.

		a	b	c	d	e
		30 juin 2023	31 mars 2023	31 décembre 2022	30 septembre 2022	30 juin 2022
<i>En millions d'euros</i>						
Fonds propres disponibles						
1	Fonds propres de base de catégorie 1 (CET1)	6 705	6 504	6 565	6 600	6 583
2	Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1)	7 917	7 657	7 616	7 653	7 634
3	Fonds propres totaux	9 615	9 210	9 183	9 069	9 044
Actifs pondérés						
4	Montant total des actifs pondérés	69 779	65 057	67 164	65 964	66 117
Ratios de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)						
5	Ratio de fonds propres de base de catégorie 1	9,61%	10,00%	9,77%	10,01%	9,96%
6	Ratio de fonds propres de catégorie 1	11,35%	11,77%	11,34%	11,60%	11,55%
7	Ratio de fonds propres totaux	13,78%	14,16%	13,67%	13,75%	13,68%
Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au SREP (Pillar 2 Requirement en pourcentage des actifs pondérés)						
EU 7a	Exigences de Pillar 2 Requirement totales	125%	125%	125%	125%	125%
EU 7b	do nt: à satisfaire avec des fonds propres CET1	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%
EU 7c	do nt: à satisfaire avec des fonds propres de catégorie 1	0,94%	0,94%	0,94%	0,94%	0,94%
EU 7d	Exigences totales de fonds propres SREP	9,25%	9,25%	9,25%	9,25%	9,25%
Exigence globale de coussin et exigence globale de fonds propres (en pourcentage des actifs pondérés)						
8	Coussin de conservation des fonds propres	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%	2,50%
9	Coussin de fonds propres contracyclique	0,38%	0,15%	0,14%	0,04%	0,01%
EU 9a	Coussin pour le risque systémique					
10	Coussin pour les établissements d'importance systémique mondiale (G-SIB)					
EU 10a	Coussin pour les autres établissements d'importance systémique (D-SIB)					
11	Exigences globales de coussin ⁽¹⁾	2,88%	2,65%	2,64%	2,54%	2,51%
EU 11a	Exigences globales de fonds propres totaux ⁽²⁾	12,13%	11,90%	11,89%	11,79%	11,76%
12	Fonds propres CET1 disponibles après le respect des exigences totales de fonds propres SREP	4,41%	4,80%	4,40%	4,50%	4,43%
Ratio de levier						
13	Mesure totale de l'exposition aux fins du ratio de levier ⁽³⁾	99 035	91 665	95 383	94 459	94 751
14	Ratio de levier	7,99%	8,35%	7,98%	8,10%	8,06%
	Ratio de levier hors effet de l'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Euro système ⁽³⁾	7,99%	8,35%	7,98%	8,10%	8,06%
Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)						
EU 14a	Exigences de fonds propres supplémentaires relatives au risque de levier excessif	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14b	do nt: à satisfaire avec des fonds propres CET1 (points de pourcentage)	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14c	Exigences de ratio de levier SREP totales	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Exigences de coussin lié au ratio de levier et exigences de ratio de levier globale (en pourcentage de la mesure de l'exposition aux fins du ratio de levier)						
EU 14d	Exigences de coussin lié au ratio de levier ⁽⁴⁾	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EU 14e	Exigences de ratio de levier globale ⁽⁴⁾	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%	3,00%
Ratio de couverture des besoins de liquidité (LCR) ⁽⁵⁾						
Ratio de financement stable net (NSFR) ⁽⁵⁾						

(1) Les exigences globales de coussin de fonds propres tiennent compte du coussin le plus élevé entre les coussins G-SIB et D-SIB.

(2) Hors "Pillar 2 Guidance" non publique.

(3) Le Groupe BNP Paribas Personal Finance n'a pas tenu compte d'exemption temporaire des dépôts auprès des banques centrales de l'Euro système.

(4) Non applicable pour le Groupe BNP Paribas Personal Finance (établissement non G-SIB).

(5) Le Groupe BNP Paribas Personal Finance est exempté de respect des ratios LCR et NSFR, bénéficiant d'un waiver au titre de son appartenance au Groupe BNP Paribas.

¹ Hors Pillar 2 Guidance